



PROJET DE RELANCE ET DE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU LAC TCHAD
LAKE CHAD REGION RECOVERY AND DEVELOPMENT PROJECT
UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET (UMOP)

Avis Spécifique de Passation de Marchés

APPPEL D'OFFRES

Petits Travaux

(Procédure à Enveloppe Unique)

N° 12/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/SPM/2023 du B 30 OCT 2023

Pays : Cameroun

Projet : Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC)

Titre du Marché : Travaux de curage du canal de Maham avec la méthode HIMO dans la Commune de Logone Birni, Département Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

Crédit No : IDA 6643-CM

Référence DAO No : CM-MINEPAT-379097-CW-RFB du plan de passation des marchés approuvé le 11/10/23

- Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad et à l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché : **Travaux de curage du canal de Maham avec la méthode HIMO dans la Commune de Logone Birni, Département Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord.**
- Le Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad (PROLAC) invite, par la présente, les Soumissionnaires de pays éligibles à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de curage du canal de MAHAM avec la méthode HIMO dans la Commune de Logone Birni, Département Logone et Chari.

Le délai d'exécution de six (06) mois.

- La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement « Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs sollicitant un Financement des Projets d'Investissement de la Banque mondiale, Edition de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et août 2018 ») de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
- Les Soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'**Unité de Mise en Œuvre du Projet**, courriel : contact@prolac.cm avec copie à bolie.bama@prolac.cm, mahamat.boukar@prolac.cm et youssouf.diama@prolac.cm et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante de lundi à vendredi : Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad, sise à Kousséri au quartier résidentiel en face du Commissariat Central, **de 09 heures à 16 heures, heure locale**.
- Le Dossier d'Appel d'Offres en français est disponible et peut être obtenu par les soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessous sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de cent soixante-quinze mille (175 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier au compte N°335 988 60001 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte spécial CAS ARMP". Le dossier d'appel d'offres sera adressé le cas échéant par courrier électronique.
- Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **05 DEC 2023** à 13 heures, heure locale **012** avec la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N° 12/AONO/MINEPAT/PROLAC/UMOP/CSPM/2023 relatif aux Travaux de curage du canal de Maham avec la méthode HIMO dans la Commune de Logone Birni, Département Logone

et Chari, Région de l'Extrême-Nord ». La remise des Offres par voie électronique ne sera pas permise. Toute Offre reçue après la date limite de remise des Offres sera écartée.

7. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés à l'adresse mentionnée ci-dessous le **10 DEC 2023** à **14 heures, heure locale**.
8. Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre, pour un montant de huit millions **(8 000 000) de francs CFA**.
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.
10. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

Unité de Mise en Œuvre du Projet de Relance et de Développement de la Région du Lac Tchad
Cameroun, Kousséri, située au quartier résidentiel en face du Commissariat Central
B.P. : 242 Kousséri
Téléphone : (+237) 222 41 41 20 / 698 37 70 70
Courriel : contact@prolac.cm avec copie à bolie.bama@prolac.cm, mahamat.boukar@prolac.cm et youssouf.diamma@prolac.cm.

30 OCT 2023

Ampliations :

- ARMP-EN
- PROLAC (pour affichage)
- Président CSPM
- Archives



BAMABITAMINA II Bolie
Spécialiste en Passation des Marchés